

COMMUNIQUÉ  
*Pour diffusion immédiate*

**LE CONSEIL DE LA CULTURE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES :  
ENFIN UN PEU DE PRÉVISIBILITÉ DANS CETTE PÉRIODE DIFFICILE**

**Québec, le 2 octobre 2020** – Alors que la deuxième vague de la COVID-19 frappe de plein fouet le milieu des arts et de la culture, le Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches se réjouit de l'investissement d'un montant de 50 millions \$ supplémentaire au *Plan de relance économique du milieu culturel*, annoncé aujourd'hui par la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy.

Permettant le remboursement de 75 % des pertes occasionnées par les billets invendus, et ce, pour une durée de six mois, la mesure annoncée aujourd'hui par le gouvernement permet enfin de la prévisibilité. « Jusqu'ici plongé dans la précarité et l'incertitude, le milieu pourra reprendre son souffle et assurer une continuité de ses activités pour les prochains mois », a déclaré Marc Gourdeau, président du Conseil.

Si la vigilance est toujours de mise quant au déploiement des mesures, dont la gestion est confiée au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le Conseil et ses membres demeurent confiants que les sommes reviendront directement à ceux qui en ont le plus besoin, c'est à dire aux artistes et aux créateurs d'ici.

À cet égard, nous ne pouvons que saluer l'initiative du gouvernement du Québec qui contribue, en ces temps incertains, à la survie de plusieurs d'entre nous et réaffirme l'importance des secteurs artistiques et culturels, pour l'ensemble des Québécois.

À propos du Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Représentant 170 organismes et plus d'un millier d'artistes et de travailleurs culturels professionnels, le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches est le seul organisme à regrouper et à servir l'ensemble des professionnels des domaines artistiques et culturels. De concert avec ses membres, il mène des actions de représentation, de sensibilisation et de promotion auprès de différentes instances, notamment pour la défense des intérêts de la clientèle culturelle et artistique professionnelle, et contribue activement au développement des arts et de la culture sur son territoire.

- 30 -

**Source**

Emmanuelle Belleau  
Conseillère en communication  
Conseil de la culture des régions de Québec et  
Chaudière-Appalaches  
[emmanuelle.belleau@culture-quebec.qc.ca](mailto:emmanuelle.belleau@culture-quebec.qc.ca)  
418-523-1333, poste 231

**Pour information**

Josée Tremblay  
Directrice générale  
Conseil de la culture des régions de Québec et  
Chaudière-Appalaches  
[josee.tremblay@culture-quebec.qc.ca](mailto:josee.tremblay@culture-quebec.qc.ca)  
418 523-1333, poste 222